



CONTRAT DE PARTICIPATION – “SND CAMP 2026”

Entre les soussignés :

STUDIO NASS DANSE, Association enregistrée sous le SIRET n° 902 817 980 00011,
(ci-après dénommée « l'Organisateur »).

Et :

M./Mme : _____

Né(e) le : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Email : _____

(ci-après dénommé(e) « le Participant »).

Article 1 – Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions de participation du Participant au séjour de danse “SND Camp 2026”, organisé par le Studio Nass Danse, se déroulant à l'Hôtel Don Angel, carrer del Pla de la Torre 14, 08398 Santa Susanna, Espagne.

Deux séjours sont proposés :

- Séjour 1 : du dimanche 5 juillet au samedi 11 juillet 2026,
- Séjour 2 : du samedi 11 juillet au vendredi 17 juillet 2026,
- Option combinée : du 5 au 17 juillet 2026.

Article 2 – Prestations comprises

Les tarifs incluent :

- l'hébergement en hôtel (6 ou 12 nuits selon la formule choisie),
- la taxe de séjour,
- la pension complète (buffet à volonté matin, midi et soir),
- l'organisation générale du séjour,
- pour les formules « danse » : le planning complet des cours (hors cours avec invités “Guests”).

Le transport n'est pas inclus.

Article 3 – Tarifs

5 au 11 juillet – Sans danse : 490 €
5 au 11 juillet – Avec danse : 590 €
11 au 17 juillet – Sans danse : 490 €
11 au 17 juillet – Avec danse : 590 €
5 au 17 juillet – Sans danse : 970 €
5 au 17 juillet – Avec danse : 1 160 €

Options facultatives :

- Chambre individuelle : **+25 € / nuit**
- Surclassement hôtel 4 ★ supérieur (piscine sur le toit incluse) : **+25 € / nuit**
- Accès spa (salle de sport, sauna, piscine intérieure, hydrojets et bain froid) : **45 € /semaine**

Je souhaite m'inscrire au cours de Nathalie Lucas: 30€/cours

Semaine 1 / Semaine 2

Je souhaite m'inscrire au cours de Layo: 30€/cours

Semaine 1 / Semaine 2

Je souhaite réserver un tournage vidéo pro avec Vibes pour 59€/personne. OUI NON
En Solo En duo En trio

Noms et Prénoms pour les duos ou trios :

.....

Article 4 – Modalités de règlement

- Un **acompte de 100 €** (séjour d'une semaine) ou **200 €** (séjour de deux semaines) est exigé lors de la réservation.
- **Le solde du séjour doit être réglé au plus tard le 10 mai 2026.**
- En cas de non-respect de cette date limite de paiement, la réservation pourra être annulée et le séjour perdu, sans remboursement possible.

Article 5 – Conditions d'annulation et de remboursement

La signature du présent contrat engage définitivement le Participant. Les acomptes versés ne sont pas remboursables, quelle qu'en soit la raison, y compris médicale.
En cas d'annulation du séjour par l'Organisateur, 35 € seront retenus sur le premier acompte à titre de frais de dossier, le solde restant sera remboursé intégralement dans un délai maximum de 30 jours suivant la date d'annulation.

Article 6 – Conditions de participation

Le séjour est ouvert aux participants majeurs. Les mineurs peuvent participer à condition d'être accompagnés d'un tuteur responsable majeur désigné par un parent. Dans ce cas, une autorisation parentale et une attestation de transfert de responsabilité devront être fournies.

Article 7 – Responsabilité

Le Studio Nass Danse décline toute responsabilité concernant les participants pendant le séjour, y compris en dehors des activités de danse.

L'Organisateur décline également toute responsabilité en cas de dysfonctionnements techniques ou logistiques éventuels de l'hôtel.

Chaque participant est invité à disposer d'une assurance responsabilité civile et, le cas échéant, d'une assurance voyage couvrant ses déplacements à l'étranger.

Article 8 – Organisation et modifications

Le planning de danse est susceptible d'évoluer. L'Organisateur se réserve le droit de modifier les disciplines, horaires, intervenants ou tout autre élément d'organisation sans que cela ne donne lieu à remboursement.

Article 9 – Transport

Le transport aller-retour est à la charge du Participant. Un groupe WhatsApp sera créé pour faciliter l'organisation éventuelle d'un covoiturage entre participants.

Cependant, en aucun cas le Studio Nass Danse ne saurait être tenu responsable si aucun covoiturage n'est trouvé.

L'hôtel est également accessible en train depuis Barcelone via la ligne R1 (Arrêt Santa Susanna, 5 min à pieds de l'hôtel).

Article 10 – Conditions générales

Le présent contrat est personnel, non cessible et non remboursable.

En cas de renonciation à la participation, le Participant ne peut pas revendre ou transférer sa place à une tierce personne.

Tout départ anticipé ou arrivée tardive ne donnera lieu à aucun remboursement des jours non consommés.

Le Participant bénéficie d'un délai légal de rétractation de 7 jours à compter de la signature du contrat.

Article 11 – Droit applicable et juridiction compétente

Le présent contrat est soumis au droit français.

Tout litige relatif à son interprétation ou à son exécution sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social de Studio Nass Danse

Article 12 – Signatures

Fait à : _____

Le : _____

Pour le Studio Nass Danse

Signature et cachet précédés de la mention « Bon pour accord »

BON POUR ACCORD



Le Participant

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Documents à fournir

- Une photocopie de pièce d'identité en cours de validité
- Contrat signé précédé de la mention "Lu et Approuvé"
- Paiement
- Attestation sur l'honneur d'autorisation de participation (uniquement pour les mineurs).
- Attestation sur l'honneur de transfert de responsabilité à une personne désignée (uniquement pour les mineurs qui ne sont pas accompagnés par leur responsable légal).
- Personne à prévenir en cas d'urgence :
- Problème de santé à signaler:
- Je souhaiterais, si possible partager ma chambre avec:
- Comment nous avez-vous connu :

Nous restons à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires au: 06 20 41 45 18 Stéphanie
06 51 01 54 58 Nacim